

> Un été riche

en festivités et en actions associatives



Fête de fin d'été
voyage en Afrique avec l'expo et le concert de Kora.
Un freginat savoureux accompagné des vins de Félines !



Chasse au trésor
tous les mercredis de l'été



Le sentier botanique
des Capitelles ayant été violemment saccagé durant l'été, l'équipe de bénévoles de Culture et Patrimoine a travaillé au débroussaillage, à la restauration et à la remise en valeur du site.



Fête de la lavande et distillation par l'association Culture et Patrimoine

Mai aussi, le comité des jeunes a organisé la fête locale et le foyer rural la Fête internationale

★ ★ Calendrier DE FIN D'ANNÉE ★ ★

★ VENDREDI 30 OCTOBRE SOIRÉE CHÂTAIGNE parvis du foyer
à partir de 18h - foyer rural

SAMEDI 7 NOVEMBRE LOTO AU FOYER - Comité des Jeunes Félineois

VENDREDI 20 NOVEMBRE 20h30 au foyer PROJECTION DU FESTIVAL OFF ECHOS CI

ECHOS LÀ. « Mouss et Hakim - Origines contrôlées »
de Samia Chala et Thierry Leclère

FIN NOVEMBRE au Cellier: SORTIE DE RÉSIDENCE DU BARTAS
pour enregistrement nouvel album

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 18h NADALET, balade aux lampions dans les ruelles de Félines,
repas et concert de musique occitane au Foyer - association Lo Rossinhollet et communauté
des communes le Minervois

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 18h CONCERT DE NOËL à l'Église

> A la fin de l'année auront lieu élections régionales. Cette nouvelle et immense région (1^{er} pays viticole au monde) se prépare à un scrutin très serré. Les forces de la gauche autre que le Parti Socialiste seront réunies dans un front commun fait des écologistes, du Parti Communiste, du Front de Gauche et des Occitans. Je les soutiendrai. Jean-Pierre Pastre.

> Rentrée à l'école
43 enfants ont fait leur rentrée en septembre et sont répartis en 2 classes : 20 enfants de la petite Section de maternelle au CE1 sous la bienveillance de Melle Bricout et 23 élèves du CE2 au CM2 sous la responsabilité de M. Pous nouveau chef d'établissement qui sera secondé dans ses tâches administratives par Mme Françoise Parent.

> Activités périscolaires
Les TAP ont repris dès le début de l'année avec un socle semblable à celui de l'an passé et quelques nouveautés concoctées par Elisabeth Durey sous la responsabilité d'Anne Cabrié.

> Réfection des murs du préau
Le mur du préau qui présentait une fissure importante a été refait au mois d'août.



> Publications
Nous sommes en train de changer les câbles des hauts parleurs de la sonorisation du village ainsi que l'amplificateur qui n'a pas résisté au dernier orage. Ce n'est pas du luxe !



Éditorial du Maire

Les terribles inondations qui ont secoué la Provence ces derniers jours ont fait des dizaines de morts et de gros dégâts. Elles montrent que leur incidence est décuplée par nos égarements. La pression immobilière fait bétonner des zones de plus en plus vastes accentuant les ruissellements anarchiques et dévastateurs. Pour éviter ces situations, à Félines, nous prenons en permanence les dispositions techniques indispensables pour limiter les constructions et pour le ruissellement des eaux de pluie. J'ai aussi demandé au Président de Syndicat qui gère les bords de l'Ognon de nous fournir le calendrier des travaux prévus pour cette rivière dans la traversée du village.

La planète existait avant nous, elle le fera après, ce n'est pas elle qui a besoin de nous, c'est nous qui, sans elle, ne vivrions pas. Si nous voulons conserver de la vie humaine, il faut changer nos pratiques.

Les dirigeants politiques du monde ont décidé d'organiser à Paris la COP21 pour décider de limiter le réchauffement planétaire à 2°C dans les 20 ans. Il y a urgence, les experts du climat prévoient une augmentation importante du niveau des océans précipitant l'exode de milliers de gens vers d'autres régions du monde. Ils viendront grossir le flot des migrants qui fuient les guerres, la barbarie, le chômage et les drames des dysfonctionnements écologiques.

Quand Volkswagen, pour continuer à faire de l'argent, préfère cacher par un système électronique la pollution de ses millions de moteurs diesel que de changer ses moteurs..., quand Monsanto inonde l'agriculture de semences OGM et de produits cancérigènes (Roundup... etc.), c'est bien eux qui ont la réponse. Par nos actions, nos inactions, nos faiblesses, notre soumission aveugle aux lois du marché, nous dérégulons tout. Tout n'est donc pas perdu, les solutions existent, elles sont en nous.

La maison brûle, éteignons le feu.

Jean-Pierre Pastre

> Monsieur le Sous-Préfet en visite à Félines



Avant d'être muté hors métropole, M. Lerner est venu saluer notre projet pour le village et nous assurer du soutien de l'Etat sur la prochaine réalisation de l'aménagement de la place de l'épicerie.

> La rentrée



L'éducation et l'enseignement des enfants sont au cœur de nos préoccupations. Cette année, une équipe forte de 6 adultes travaille ensemble durant le temps scolaire pour assurer une agréable scolarité à nos 43 écoliers. 3 agents municipaux d'animation gèrent et coordonnent les temps périscolaires de garderie, de cantine et d'activités après la classe (TAP).

Elisabeth Durey coordonnatrice TAP, Françoise Parent Aide à la direction, Françoise Galasso Atsem, Elsa Bricout enseignante, Aurélien Pous directeur, Bernard Marteau Agent d'animation garderie cantine.

> Conseil Municipal des jeunes

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été élu samedi 17 octobre



Jeanne Parthenay Guyon, Faustine Leprêtre, Analou Dautais, Gwénaél Marteau, Guilhem Pastre Chabrant, Arthur Escande, Hugo Castillon.

Brèves

> **Epicerie**
C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons aidé l'épicerie à rouvrir après le départ de Nathalie Rigaud.



> **Nettoyage de l'Ognon**
Nous avons interpellé par écrit le président du syndicat SIAH qui gère le nettoyage de l'Ognon pour toutes les communes qu'il traverse en lui demandant quand il comptait nettoyer l'Ognon dans la traversée de Félines.

> **Tribunal**
M. Obrié à qui nous avons loué des terres, en conflit avec la commune, nous avait assignés au Tribunal. Nous avons fait appel au civil et le jugement sera rendu début janvier 2016.

> **Urbanisme**
Nous avons engagé, dans des formes à définir, l'urbanisation du terrain communal situé en bord de ruisseau entre le lotissement La Régus et le lotissement La Condamine.

> **Arrivée du nouveau berger**
Le berger reprenneur de l'activité pastorale démarrée par Emmanuel Laporte, se nomme Arnaud Raetz. Il sera à Félines à partir de la mi-novembre pour préparer l'arrivée de son troupeau mi-février : 150 brebis de race mérinos d'Arles.

> Économie

Développer et aider toutes les formes d'agriculture

Malgré les délicates expériences d'ouverture de terres communales aux agriculteurs, nous réaffirmons notre volonté d'encourager et de soutenir toute initiative qui supporte un sérieux projet de production agricole.

4 orientations

- **Les 6 ou 7 ha de terres communales classées en Minervois La Livinière seront défrichées** et mises à la disposition, de façon dûment contractualisée, de locataires viticulteurs.

- **Des négociations avec Alliance Minervois seront engagées pour l'achat de la cave coopérative par la commune.**

- **Les terres communales nécessaires au projet de pastoralisme seront délimitées et réservées au nouveau berger** et à ses 150 brebis. Elles feront l'objet d'une autre tranche de « débroussaillage » engagée en concertation avec les Sapeurs Forestiers du département.

- **Nous allons engager à nouveau des discussions avec l'ASA de La Livinière pour bénéficier à travers leur réseau de l'eau du Bas Rhône.**

Il est important de rappeler que le droit de chasse qui accompagne toutes les terres communales restera communal, quelle que soit la configuration de leur destination, et de ce fait géré par convention avec la commune par le syndicat des chasseurs félineois.



> Eau et assainissement

L'eau est une ressource non renouvelable ; le conseil municipal a décidé d'en réglementer et d'en organiser la distribution.

C'est une chance dans la situation générale liée aux problèmes de l'eau d'avoir une source dans le village. Elle est réservée aux Félineois qui doivent pouvoir en profiter de manière équitable gratuitement.

L'eau potable qui arrive aux maisons du village est gérée en régie directe par la municipalité qui la distribue et en contrepartie vous la facture sur la base d'un tarif différencié.

Elle est achetée par la commune à la communauté de communes à partir du bassin général de Camplong au prix de 0,90€ le m³.

Compte tenu des problématiques financières (augmentation des coûts et baisse des recettes issues de l'Etat), nous augmenterons certainement le m³ d'eau et d'assainissement pour le budget 2016.



A la borne de la route de Camplong, l'eau de la source continuera à couler librement en fonction de son débit et de la capacité de la cuve de rétention. Nous comptons sur le civisme des habitants pour en assurer une gestion équitable.



Cette borne de Camplong utilisée uniquement par les viticulteurs qui en ont la clé sera supprimée avec l'avènement de la station de lavage au parking du cimetière.



Cette borne du bas de Félines utilisée uniquement par les viticulteurs qui en ont la clé sera supprimée en même temps que celle du Hameau de Camplong.

Aire de lavage au parking du cimetière

Une borne distribuera de l'eau potable payante à tous les agriculteurs avec une carte qui sera utilisée pour la facturation. Le prix du m³ sera décidé par le conseil municipal après consultation des intéressés.

Il faut préciser que remplir une cuve de 1000 litres (1m³) au robinet d'eau potable de sa maison coûte environ 1€50 !

Tous les efforts consentis ensemble donnent pour l'année 2014 une consommation stable alors que la population augmente. Dans les nouvelles lois de la réorganisation du territoire l'Etat exigera que le service de l'eau potable soit transféré à la communauté de communes. Nous ne laisserons pas tous les efforts réalisés pour vous alimenter en eau potable à un prix calculé en fonction des consommations, s'effacer au profit de la communauté de communes ou d'une entreprise de distribution comme Suez, Véolia ou La Lyonnaise.

Brèves

> **Un local pour les employés municipaux**
Les employés se construisent un local décent avec des sanitaires à côté du garage municipal.

> **Station d'épuration**
Grâce à l'acquisition et la mise en place du dégrilleur à la station d'épuration, les centaines de lingettes envoyées dans le réseau sont récupérées dans un bac.



> **Le chemin d'Argentières**
Le chemin d'Argentières a été refait et la route des Rivières a été rénovée avant les vendanges par le personnel municipal en attendant que le Département veuille bien s'y employer.

> **Déplacement d'arbres**
Dans le cadre de la préparation des travaux d'aménagement de la place de l'épicerie, nous transplanterons 2 platanes vers le Peladou et les 4 autres le long de la Route de Carcassonne vers le stade. Les amandiers seront mis gracieusement à disposition des personnes intéressées à leur replantation.



> **Prévention des inondations**
Le Plan de Prévention des Risques et d'inondations élaboré en 2008 va être réactualisé en collaboration avec l'entreprise Predict pour se rapprocher au mieux des modifications dues aux transformations du climat.

